

# Une économie bio qui CONCILIE intérêts privés et bien commun



## « L'agriculture Biologique : Prix Nobel de l'économie ? »

Ce titre a été choisi avec le souhait de provoquer le débat et susciter la curiosité. Ce travail s'attache à décrire les pratiques mises en place de façon empirique par les acteurs bio et contribuant à développer une économie durable, solidaire et relocalisée. Il s'inscrit et illustre les thèmes explorés par certains prix Nobel comme Elinor Ostrom sur la gestion des biens publics, ou encore Joseph Stiglitz sur une comptabilité moins quantitative pour l'intégration de nouveaux indicateurs sociaux et écologiques notamment.

Développer la bio tout en préservant ses principes fondateurs qu'ils soient écologiques, sociaux, humanistes ou économiques ; c'est un défi dans un monde où la compétitivité et le calcul économique priment. Les plus-values environnementales et sociales sont hors du champ de celui-ci. Elles sont alors au mieux minimisées, souvent niées, dans ce qu'est devenu le principal mode d'échange de biens et services : les marchés.

Dans un marché en expansion, où la concurrence s'accroît, comment les producteurs et les acteurs pionniers du bio peuvent-ils apporter un renouveau à l'économie ? La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France a animé une recherche-action pour penser une telle économie à partir des expériences existantes en bio. Ce travail a conduit à l'identification d'innovations organisationnelles mises en place par les acteurs bio, permettant de concilier intérêts privés et bien commun.

**Ce recueil de fiches explicite cette démarche et surtout donne à voir les pratiques déployées par les Organisations Economiques de Producteurs Bio (OEPB) contribuant à une économie agroalimentaire relocalisée, solidaire et durable !**



### Quelques traits caractéristiques de ces innovations :

- **Une gestion fine de la diversité**, notion fondamentale pour les producteurs bio. La biodiversité à la ferme se cultive aussi dans le commerce. Les partenariats se créent avec les acteurs proches des territoires, les artisans, PME/PMI et aussi avec des entreprises de taille plus importante. Si l'organisation de notre société, l'optimisation logistique implique de travailler avec de grandes industries et de grands distributeurs, il ne faut pas pour autant négliger les partenariats locaux, plus petits qui constituent une richesse sociale. Cela confère aux organisations économiques de producteurs une véritable résilience et permet de valoriser au mieux les différentes productions de leurs adhérents.
- **Un projet économique certes, mais aussi social et environnemental**. Il est partagé régulièrement, en interne ainsi qu'avec les partenaires des filières : transformateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, pouvoirs publics.
- **Une concertation** qui a pour but de trouver l'équilibre entre intérêts privés et bien commun. Elle cherche à responsabiliser l'ensemble des acteurs. Optimiser les coûts, bien sûr, mais en veillant à garder un équilibre entre les différentes performances.
- **Un partenariat de long terme** qui est basé sur la transparence, des relations équilibrées et multipartites.
- **Une communication** auprès des consommateurs sur le projet et sur l'ensemble des acteurs intervenant dans la réalisation du produit.

En bref, contribuer à une transition écologique, économique et relationnelle !



# CHANGER D'ÉCHELLE ET PENSER L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE

*Pour permettre aux producteurs bio de « penser par eux-mêmes » le développement de l'agriculture bio, la FNAB anime depuis mars 2011 un programme de recherche-action sur les modes d'organisation économique portés par les producteurs bio :*

- Un panel de participants rassemble des producteurs bio dont certains sont impliqués dans des structures de mise en marché (Organisations Economiques de Producteurs Bio, OEPB) ainsi que des salariés du réseau et des fédérations rassemblant les OEPB par secteur (Eleveurs Bio de France, Manger Bio Ici et Maintenant, CohéFLor Bio, Lait Bio de France). Les participants se mettent dans la posture de chercheurs, prennent du recul sur leurs pratiques et cherchent à construire un cadre d'analyse aux modes d'organisations qu'ils veulent défendre.*
- Des chercheurs issus de différentes disciplines sont sollicités pour la présentation de concepts pouvant alimenter la réflexion des producteurs.*

## LE RISQUE DE CONVENTIONNALISATION

Le programme de recherche-action de la FNAB a été lancé dans un contexte de fort développement de l'agriculture bio que l'on désigne aussi par le terme de changement d'échelle.

De 2007 à 2012, le nombre de fermes certifiées en bio et la surface agricole consacrée à l'agriculture biologique ont été multipliés par deux. Il en est de mêmes pour le nombre d'opérateurs de l'aval des filières bio (transformateurs, préparateurs, distributeurs).

Avec le changement d'échelle de nouveaux acteurs institutionnels et privés se sont impliqués dans l'organisation du secteur bio avec souvent une vision qui diffère de celle des pionniers de la bio. Ils sont emprunts d'une rationalité économique plus forte qui tend à reléguer au second plan les performances sociales et environnementales.

Les conséquences d'un tel développement sont notamment :

- Une forte augmentation des volumes disponibles sur le marché,
- L'augmentation de la concurrence,
- Un risque de moindre implication des producteurs dans la gouvernance de leur organisation.

En changeant d'échelle, l'agriculture biologique connaît ainsi des « mutations », notamment dans le mode de commercialisation des produits.

Elles présentent le risque de dégrader les principes constitutifs de l'agriculture biologique et d'altérer le projet social, environnemental et économique des producteurs bio. On parle alors du risque de « conventionnalisation » pour désigner les mécanismes progressifs de dégradation des pratiques.

Par exemple, la multiplication et l'implication plus importante de multinationales de l'agroalimentaire et des grandes surfaces alimentaires changent les équilibres dans l'organisation économique et commerciale et engendrent une pression plus forte sur les prix en amont de la filière. Les producteurs, sous la pression de prix trop bas, sont alors contraints de modifier leurs pratiques culturales pour comprimer leurs coûts de production (spécialisation des fermes par exemple) ce qui peut fragiliser la durabilité de leur système.

Le concept de résilience permet d'aborder ce risque de façon optimiste.

La FNAB fait l'hypothèse que l'agriculture biologique et son organisation économique sont suffisamment résilientes pour absorber des perturbations et s'adapter sans perdre leur identité. Mais encore faut-il identifier les risques et les leviers permettant de les affronter. Aussi la recherche-action a pour objectif, sans fatalisme, ni angélisme, de mettre en lumière les innovations organisationnelles économiques de ses acteurs, d'analyser les leviers permettant de poursuivre ce changement d'échelle sans perdre son âme.



## DÉFINITION

D'après Brian Walker, chercheur australien en écologie et membre du Stockholm Resilience Center, la résilience est l'aptitude d'un système à absorber des perturbations, à changer et conserver néanmoins la même fonction, la même structure, la même identité, les mêmes rétroactions.





## Hugues Sibille, président de l'Avise :

Extrait de « Nouvelle Économie Bio : Changer d'échelle ? ». L'Avise est l'association d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement. Ce texte est disponible sur : [economie-alternative.blogs.la-croix.com](http://economie-alternative.blogs.la-croix.com), le 27 mai 2013

La démarche me plaît car il s'agit d'une recherche-action. La FNAB mobilise des chercheurs de différentes disciplines, des agriculteurs bio, des distributeurs, des observateurs et des témoins. La question de cette recherche consiste à savoir comment faire changer d'échelle l'agriculture bio, sans la banaliser, sans lui faire perdre son âme, mais en faisant vivre le projet d'une agriculture relocalisée, durable et équitable. Je suis convaincu, comme eux, qu'on ne transforme pas le monde sans penser le monde et comme le dit l'un d'entre eux « rien de plus pratique qu'une bonne théorie ». Ici ce sont les agriculteurs qui pilotent la recherche et non l'inverse, ce qui est remarquable.

Question : comment passer de 5 à 20 % sans se faire « bouffer » par la machine compétitivité-prix ?

J'interviens alors pour rappeler en effet que dans l'économie sociale il y a eu des changements d'échelle qui se sont traduits par des banalisations, dans la banque ou la coopération agricole. Exemple : Crédit Agricole. Certains s'efforcent aujourd'hui de revenir à leurs fondamentaux. Tant mieux.

L'économie coopérative, comme l'économie bio, est un chemin de crête. D'un côté le risque, dans un système concurrentiel, de faire peu à peu comme les autres : course à la taille, concurrence sur les prix, course aux capitaux, sélectivité des clients et des risques. Il est donc indispensable régulièrement de « convoquer le projet sociétal » ! De l'autre côté, privilégier un projet politique de solidarité, mais ne pas savoir s'adapter, et mourir de belle mort économique. Garder son âme n'est pas qu'une affaire de taille !

Pour moi, la nouvelle économie bio, pour changer d'échelle, doit d'abord gagner la bataille des idées. L'agriculture bio doit ensuite travailler soigneusement plusieurs facteurs d'un changement d'échelle sans perte de son âme.

Il faut de l'accompagnement pour apporter aux producteurs (et aux distributeurs) de la technicité, mais aussi transmettre des valeurs. Il faut aussi des fonds propres et des financements qui évitent les effets pervers : dans la coopération agricole ou dans la banque ce sont souvent les créations de filiales capitalistes (Spanghero) ou les entrées en bourse (Natixis) qui ont perverti le modèle. Puis une gouvernance territoriale qui repose sur la coopération entre parties prenantes et en particulier producteurs et consommateurs. Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont un bel exemple pour le bio. Enfin des indicateurs socio-économiques qui rendent compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux du bio sur le territoire, au regard des objectifs d'une économie relocalisée, durable, équitable.

# LES OEPB : DES ACTEURS-CLÉS POUR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES BIO DURABLES ET SOLIDAIRES

Pour réfléchir au changement d'échelle et au risque de conventionnalisation, les producteurs de la recherche-action ont choisi de s'intéresser aux dispositifs propres des OEPB.

Le but est de permettre à l'agriculture bio de changer d'échelle « sans perdre son âme », c'est-à-dire en restant fidèle aux principes fondateurs rédigés en 1972 par IFOAM (Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique) sous la forme d'une charte éthique de l'agriculture biologique. Elle définit les objectifs économiques, écologiques, sociaux, et humanistes de la bio.

Depuis les années 1980, les agriculteurs bio se sont organisés pour mettre collectivement en marché leurs productions avec l'ambition de valoriser les performances plurielles de leurs pratiques.

Ces organisations ont développé des innovations pour valoriser les spécificités biologiques.



## UNE OEPB, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une OEPB (Organisation Economique de Producteurs Bio) est chargée de la mise en marché des produits des producteurs qui en sont adhérents.

Pour en savoir plus sur les OEPB qui sont présentées dans ces fiches, consultez la fiche «Zoom» qui leur est dédiée !

## LES ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES DE PRODUCTEURS BIO (OEPB) :

Leur mode de fonctionnement est basé sur le principe fondateur de la coopération « Un Homme, Une Voix », qui donne à tous les producteurs le même poids dans les prises de décisions, quelle que soit la taille de leur exploitation.

Les statuts des OEPB sont variés : Association Loi 1901, Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA), Groupement d'Intérêt Economique (GIE), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), etc.

La mission principale des OEPB consiste à définir et animer un projet partagé entre les producteurs adhérents, de mise en marché de leurs productions. Il s'agit d'établir de façon collective et concertée une offre commune à partir de la production des adhérents, de mutualiser les moyens et les tâches et d'établir une gamme attrayante en volume et en qualité pour les clients. Le regroupement des producteurs permet également la mise en place d'un interlocuteur unique, donnant ainsi une meilleure visibilité à l'offre des producteurs et permettant un gain de temps aux acheteurs et aux agriculteurs.

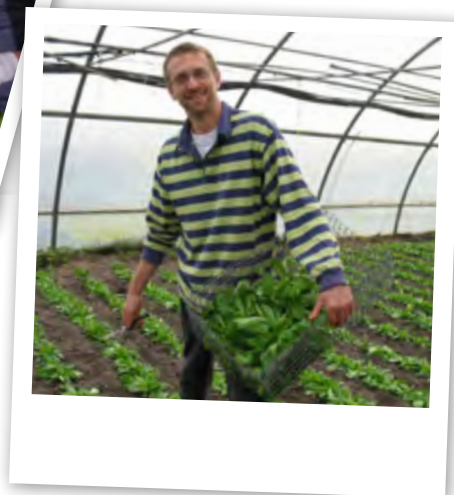
Les OEPB ont trois objectifs majeurs : développer l'agriculture bio sur leurs territoires, assurer des débouchés pérennes aux agriculteurs et obtenir des prix rémunérateurs et justes pour le consommateur en mettant en place des partenariats structurants et transparents.

**Les OEPB participent ainsi à la structuration des filières bio et ont un rôle à jouer dans le changement d'échelle de l'agriculture bio.**

C'est pourquoi les producteurs impliqués dans la Recherche-Action ont choisi de s'intéresser aux pratiques mises en place par les OEPB et qui permettent le développement de l'agriculture bio tout en conservant les fondamentaux de leur projet sociétal.

Ce choix fait écho aux « dérives » vécues par nombre de coopératives conventionnelles depuis les années 1950. Alors que l'objectif initial de la coopérative était la mutualisation des moyens et des services pour améliorer les conditions de travail des producteurs, certaines ont vu l'intérêt économique de la structure primer sur le projet des adhérents. Ces derniers se sont alors retrouvés dépassés par l'expansion de leurs propres outils collectifs et la création de filiales. Leur poids dans les prises de décisions s'est affaibli.

C'est pour éviter ce type de dérives dans le contexte de changement d'échelle, valoriser et diffuser les pratiques exemplaires, que les producteurs bio du panel ont choisi les organisations économiques de producteurs bio comme premier niveau d'analyse.



# RÉFLEXIONS THÉORIQUES ET DÉFINITION D'UN MODÈLE D'ANALYSE

*Contexte posé, le panel de producteurs bio appuyé par Do Huynh, spécialiste dans l'accompagnement du processus de recherche action, a défini sa question de recherche, sa problématique et choisi les concepts à creuser... Local, logistique, diversité, externalité, valeurs, mise en pratique de celles-ci, coopérations tant souhaitées et pourtant que de déceptions coopératives ! Tous ces termes ont été explorés et débattus entre producteurs et avec des chercheurs pour élaborer le modèle d'analyse permettant d'interroger les pratiques de leurs organisations.*

## L'ÉLABORATION DE LA QUESTION DE RECHERCHE

Pour formuler la question de recherche, le panel de producteurs bio a réfléchi aux valeurs de l'agriculture bio et à la place qu'elles peuvent prendre dans les modes d'organisation économique des producteurs. La coopération a été largement évoquée, elle ne doit pas se limiter à une coopération corporatiste mais se construire avec les différentes parties prenantes des filières et des territoires.

Les participants ont aussi défini les caractéristiques de la « nouvelle économie agroalimentaire bio » qu'ils veulent développer :

- Rélocalisée : c'est-à-dire qui permet de lier agriculture et besoin alimentaire d'un territoire ; qui permet aussi de mobiliser des ressources propres pour valoriser les performances de la bio. « La relocalisation s'oppose ici à une mondialisation associée à la spécialisation des zones de production et à la monoculture, en recréant de la diversité » (Alain Delangle, éleveur laitier bio en Basse Normandie) ;
- Durable : en référence aux piliers du développement durable : environnement, social, économie, gouvernance ;
- Équitable : c'est-à-dire fournissant un revenu rémunérateur à l'ensemble des acteurs des filières et un prix juste pour le consommateur ;
- Solidaire : entre producteurs bio anciens et nouveaux, dans une approche non corporatiste mais aussi dans le respect et les précautions à avoir dans les échanges internationaux.



### LA QUESTION DE RECHERCHE

*Telle qu'elle a été formulée par le panel de la recherche-action :*

Quels modes d'organisation des producteurs (avec d'autres) pour accompagner le changement d'échelle de l'agriculture bio et permettre une économie agroalimentaire relocalisée, durable et équitable et solidaire ?





**Jacques Prades, économiste,  
Université de Toulouse Le Mirail :**

*Propos issus du séminaire du 20 mars 2012. Les actes sont disponibles sur le blog de la recherche action.*

J'ai beaucoup de réserve sur la façon dont le monde coopératif a évolué en France, beaucoup moins sur les statuts et l'évolution des coopératives espagnoles et italiennes. Le monde coopératif français est marqué par l'effondrement des coopératives de consommation en 1984 et 1985 : on est passé de 40 000 à 18 000 coopérateurs en deux ans et cela s'est fait dans une indifférence assez générale.

L'Italie compte trois fédérations de coopératives de consommation qui ont bien résisté à la concurrence étrangère – elles ont su se démarquer en développant une vraie politique de traçabilité des produits.

Ces coopératives italiennes ont trois particularités :

- les consommateurs ont la double qualité, consommateur, d'une part, et apporteur de capital, d'autre part. Ainsi, chaque coopérative est attachée à un territoire local particulier.
- les salariés ont aussi une double qualité, un peu comme dans le système français : ils sont à la fois salarié et apporteur de capital.
- la troisième particularité est l'approche de territoire. Par leur système de fonctionnement, les coopératives ne peuvent s'étendre trop loin des habitations de leurs coopérateurs et ainsi ne peuvent pas être délocalisées et ont du mal à se concentrer. Dès qu'elles deviennent importantes, elles sont démultipliées et accaparent ainsi des territoires de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'elles se développent. C'est ce que l'on appelle le marcottage.

En Espagne, les coopératives de distribution Eroski, partie prenante du groupe coopératif Mondragon, ont des caractéristiques assez similaires avec une articulation tri-partites liant salariés, producteurs et consommateurs. Dans ce groupe, lorsqu'une coopérative grossit de façon importante, elle est divisée par branche pour fonder une nouvelle coopérative et les différentes coopératives s'épaulent les unes les autres. Les coopérateurs salariés d'une coopérative en difficultés peuvent être transférés dans une autre en croissance. Ce genre de politique ne peut se faire que grâce à un projet global consacrant une place importante à la formation continue. Élément important du fonctionnement de ces coopératives, c'est aussi la transparence permise par cette politique forte de formation des coopérateurs : sur 130 coopératives du pays basque espagnol, 10% de la masse salariale est en formation. Ainsi, lors des réunions, le degré de participation des coopérateurs et la connaissance des données comptables de ceux-ci sont frappants car ils sont tous dotés d'un minimum de culture qui leur permettent de pouvoir apprécier et discuter ce qui se passe à l'intérieur de leur coopérative.

## CONCEPTS PERTINENTS POUR PENSER ET ANALYSER LE MODE D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE

Pour construire un modèle d'analyse théorique permettant d'étudier les initiatives mises en œuvre par les OEPB et contribuant au sens recherché d'une économie relocalisée, durable et solidaire, la FNAB a sollicité des chercheurs issus de plusieurs disciplines : sociologie, agronomie, zootechnie, économie. Ils ont présenté leurs travaux et les concepts pouvant intéresser les producteurs pour la poursuite de leur démarche. Deux concepts ont été particulièrement éclairants pour construire le modèle d'analyse.

### LA DIVERSITÉ COMME FACTEUR DE RÉSILIENCE

D'après Muriel Tichit, chercheuse en zootechnie à l'INRA SAD, la diversité biologique, technique mais aussi organisationnelle joue un rôle fondamental dans la résilience des systèmes agricoles. Fondée sur les caractéristiques propres du milieu, c'est un support d'adaptation. Pour la chercheuse, la réflexion du panel des producteurs doit porter sur l'importance du maintien d'une diversité. Il s'agit aussi de « comprendre les qualités qu'un système doit maintenir ou renforcer pour être durable ». Elle a cependant souligné que la diversité était aussi une contrainte et qu'il était indispensable de la gérer avec l'aide de différents outils.

L'enjeu est donc de réussir à préserver et à gérer la diversité dans le fonctionnement des organisations économiques des producteurs bio. Comment permettre aux OEPB de préserver la diversité d'espèces cultivées et des races élevées des fermes adhérentes ? Comment maintenir une diversité des systèmes de production des adhérents ?

### EXTERNALITÉS OU INTERDÉPENDANCES ?

Le concept d'externalités a été présenté par Julien Milanesi, économiste et docteur à l'université de Pau. Il permet de mettre en évidence les interactions positives de l'agriculture bio - en comparaison avec l'agriculture conventionnelle - sur la société et l'environnement. Le chercheur a particulièrement insisté sur ce que présupposait le terme « externalité ». Avec ce terme, les interactions de l'agriculture bio sur l'environnement et sur la société sont pensées à l'extérieur, c'est à dire à la marge, de façon accessoire. Or ce sont bien ces performances plurielles de l'agriculture bio que les producteurs veulent mettre en avant et conserver dans le contexte de changement d'échelle. Pour le chercheur, le concept d'externalités positives n'est pas adapté pour penser l'économie bio : « ce serait placer ce mode de production dans une infériorité symbolique, ce serait sous-entendre qu'il n'est performant qu'à la marge ».

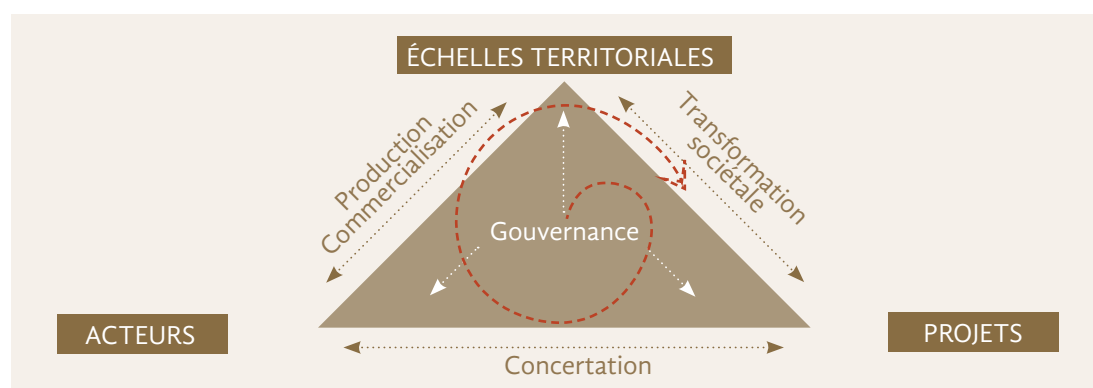
Julien Milanesi a ainsi suggéré aux acteurs de la recherche-action de retenir le concept d'interdépendances. Il s'agit des interrelations entre territoire, environnement, milieu social et agriculture, qui sont constitutives de l'activité agricole. Ce sont ces interdépendances que les acteurs de l'agriculture bio cherchent à valoriser sur l'ensemble des territoires.



## MODÈLE D'ANALYSE DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE AGROALIMENTAIRE

Par la mobilisation de ces concepts, le panel a construit un cadre d'analyse (figure ci-dessous) de leurs organisations par rapport au sens recherché d'une économie agroalimentaire relocalisée, durable et solidaire. Celui-ci repose sur un projet systémique de transformation socio-économique des territoires au sein desquels les interdépendances sont considérées comme centrales. Les performances sociales et environnementales ne sont plus considérées à la marge mais sont explicitées dans le projet. Ce qui induit la nécessité de « co-responsabiliser » les acteurs autour de celles-ci. Des partenariats multiples permettent de mobiliser les capitaux territoriaux, de gérer la diversité des systèmes et des productions et de penser les complémentarités entre les différentes échelles territoriales et de participer à une transformation sociétale.

Au cœur du modèle, la gouvernance, au sens de la définition proposée par la Fondation pour le Progrès de l'Homme, est perçue comme le processus de mise en relation et de gestion des interdépendances et de la diversité.



Le terme de gouvernance s'entend comme l'art d'organiser dans l'espace public, les mises en relation entre les intérêts des citoyens et entre les échelles – locale, nationale, régionale, mondiale – l'art de produire des règles du jeu porteuses de sens, prenant en compte la complexité de nos sociétés, permettant le dialogue et l'action collective

Fondation pour le Progrès de l'Homme (2012 - site interne : [www.fph.ch](http://www.fph.ch)).

La pertinence du modèle pour analyser les innovations organisationnelles des OEPB a été validée au travers d'entretiens, réalisés auprès des administrateurs d'une dizaine d'OEPB.

**Les 5 fiches de ce recueil « L'agriculture biologique : prix Nobel de l'économie ? » s'appuient majoritairement sur le contenu de ces entretiens, complétés par des initiatives mises en place par d'autres OEPB.**

**L'objectif de ces fiches n'est pas de faire une présentation exhaustive des différents dispositifs mis en place par les OEPB, mais bien d'en illustrer certains pour permettre leur réappropriation par d'autres producteurs et pour donner de la visibilité à l'activité économique collective des producteurs bio.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Edition** : FNAB - 40 rue de Malte 75011 Paris. [www.agriculturebio.org](http://www.agriculturebio.org) Mars 2014

**Rédaction** : Joséphine Aubert, Claire Touret, Mélise Willot • FNAB

**Relecture** : Mélise Willot, Julie Portier, Eric Grunewald, Jean-François Deglorie, Ronan Le Velly.

Remerciement à Ronan Le Velly, sociologue de l'économie, UMR Innovation de Montpellier SupAgro pour ses conseils sur la conception de ces fiches

**Maquettage** : Compote de Com' [www.compote-de-com.com](http://www.compote-de-com.com)

**Crédits photos** : GABNOR, CGA Lorraine, MBCA, Les paniers du Val de Loire, Aurélie Habasque

**Impression** : Média Graphic 23 Rue des Veyettes, 35000 Rennes

**Le blog de la recherche action** :  
<http://nouvelleconomiebio.blogspot.fr/>

